

CONSEIL MUNICIPAL DU 20 AVRIL 2017

Le conseil municipal de Saint-Denis-Lès-Martel s'est réuni en session ordinaire le jeudi 20 avril 2017 à 20 h 30 sous la présidence de Guy Mispoulet, maire.

Les conseillers sont appelés à signer.

Membres présents : Guy MISPOULET, Christian SÉRAGER, Émilie MAZET, Mélanie DELPECH, Fabien TRUEL, Alain MISPOULET, Alain REINAT, Bernard LESPINARD, Monique BIZOT, Sébastien BRUGUES et Françoise LANGLADE.

M. le maire est heureux d'accueillir Émilie Mazet qui s'est mariée ce 15 avril en la mairie de Saint-Denis-Lès-Martel.

M. Christian Sérager est désigné secrétaire de séance, fonction qu'il accepte.

Monsieur le maire procède à la présentation de l'ordre du jour, il précède son propos à la demande de M. Sérager 1^{er} adjoint à la présentation du point n°6 qui justifie d'être examiné à huis clos. Le conseil approuve cette demande. Il sera en outre nécessaire d'ajouter un point à l'ordre du jour concernant le site internet de la commune. Il sera abordé avant le point n°7. Adopté.

1) Approbation du PV du CM du 5 avril 2017

Abstention : 2

Approuvé : 9 Approuvé

2) Organisation des élections du 23 avril

Président du bureau de vote M. Mispoulet maire

Liste qui sera affichée, le bureau de vote sera confié à A. Reinat, Ch. Sérager et Émilie Mazet sous la présidence de G. Mispoulet.

HEURES DE PERMANENCE	
OUVERTURE BUREAU	Guy MISPOULET, né le 05 02 1954 à Strenquels (46), électeur n°202 Christian SERAGER, né le 15 08 1948 à Saint Denis Les Martel (46), électeur n°256 Alain REINAT, né le 28 05 1945 à Orléans (45), électeur n°242 Emilie MAZET, née le 09 08 1980 à Brive La Gaillarde (19), électrice n°192
8h – 10 h	Alain REINAT, né le 28 05 1945 à Orléans (45), électeur n°242
	Emilie MAZET, née le 09 08 1980 à Brive La Gaillarde (19), électrice n°192
	Guy MISPOULET, né le 05 02 1954 à Strenquels (46), électeur n° 202
10h – 12h	Françoise LANGLADE, née le 25 05 1951 à St Orens Pouy Petit (32), électrice n°27
	Sébastien BRUGUES, né le 23 08 1987 à Sarlat (24), électeur n°28
	Guy MISPOULET, né le 05 02 1954 à Strenquels (46), électeur n°202

12h – 14h	Mélanie DELPECH, née le 23 07 1992 à Brive La Gaillarde (19), électrice n° 66
	Christian SERAGER, né le 15 08 1948 à Saint Denis Les Martel (46) électeur n°256
	Fabien TRUEL, né le 09 02 1985 à Brive (19), électeur n°283
14h – 16 h	Christian SERAGER, né le 15 08 1948 à Saint Denis Les Martel (46), électeur n°256
	Alain MISPOULET, né le 13 09 1951 à Saint Denis les Martel (46) électeur n°199
	Bernard LESPINARD né le 08 02 1948 à Saint Denis les Martel (46), électeur n°172
16h - 19h	Françoise LANGLADE, née le 25 05 1951 à St Orens Pouy Petit (32) électrice n°27
	Monique BIZOT, née le 07 07 1953 à Saint Denis les Martel (46), électrice n°19
	Guy MISPOULET, né le 05 02 1954 à Strenquels (46), électeur n°202
	Alain REINAT, né le 28 05 1945 à Orléans (45), électeur n°242
	Christian SERAGER, né le 15 08 1948 à Saint Denis Les Martel (46) électeur n°256
18h à 19h	
FERMETURE BUREAU	Guy MISPOULET, né le 05 02 1954 à Strenquels (46), électeur n°202 Christian SERAGER, né le 15 08 1948 à Saint Denis Les Martel (46), électeur n°256 Alain REINAT, né le 28 05 1945 à Orléans (45), électeur n°242 Emilie MAZET, née le 09 08 1980 à Brive La Gaillarde (19), électrice n°192

Le conseil complète les désignations pour le deuxième tour prévu le 7 mai 2017.

HEURES DE PERMANENCE	
OUVERTURE BUREAU	Guy MISPOULET, né le 05 02 1954 à Strenquels (46), électeur n°202
8h – 10 h	Bernard LESPINARD né le 08 02 1948 à Saint Denis les Martel (46), électeur n°172
	Monique BIZOT, née le 07 07 1953 à Saint Denis les Martel (46), électrice n°19
	Guy MISPOULET, né le 05 02 1954 à Strenquels (46), électeur n° 202

10h – 12h	Emilie MAZET, née le 09 08 1980 à Brive La Gaillarde (19), électrice n°192
	Sébastien BRUGUES, né le 23 08 1987 à Sarlat (24), électeur n°28
	Guy MISPOULET, né le 05 02 1954 à Strenquels (46), électeur n°202
12h – 14h	Mélanie DELPECH, née le 23 07 1992 à Brive La Gaillarde (19), électrice n°66
	Monique BIZOT, née le 07 07 1953 à Saint Denis les Martel (46), électrice n°19
	Guy MISPOULET, né le 05 02 1954 à Strenquels (46), électeur n°202
14h – 16h	Christian SERAGER, né le 15 08 1948 à Saint Denis Les Martel (46), électeur n°256
	Sébastien BRUGUES, né le 23 08 1987 à Sarlat (24), électeur n°28
	Monique BIZOT, née le 07 07 1953 à Saint Denis les Martel (46), électrice n°19
16h – 19h	Bernard LESPINARD né le 08 02 1948 à Saint Denis les Martel (46), électeur n°172
	Emilie MAZET, née le 09 08 1980 à Brive La Gaillarde (19), électrice n°192
	Mélanie DELPECH, née le 23 07 1992 à Brive La Gaillarde (19), électrice n°66
	Christian SERAGER, né le 15 08 1948 à Saint Denis Les Martel (46), électeur n°256
FERMETURE BUREAU	Guy MISPOULET, né le 05 02 1954 à Strenquels (46), électeur n°202

3) Convention Mairie / SDAIL validée par le CM du 28.2.2017

3.0) Il est nécessaire de conclure cette convention et de prévoir un vendredi pour une réunion de travail avec le SDAIL, et le STR. La commune sera représentée par G. Mispoulet et S. Brugues chargé du groupe municipal. Travaux et routes : programmation à caler pour le mois de mai.
Proposition adoptée à l'unanimité.

3.1) Évolution de la carte communale

L'examen du document d'urbanisme a conduit à une médiation sollicitée auprès de Cauvaldor. Une réunion s'est tenue au service urbanisme de Cauvaldor. Un courrier en date du 18 avril a complété l'information de Cauvaldor et de l'État, copie de ce courrier a été faite à chaque conseiller.

3.1) Dossiers FAST 2017 et financement 2017

- Un projet aménagements extérieurs est en cours il est animé par E. Mazet et S. Brugues. L'entreprise Jarrige a été sollicitée.

L'examen du projet valorise l'aspect paysager, et la qualité de l'accueil en centre bourg. Le projet sera de l'ordre de 30.000 €, il est convenu de solliciter l'avis du SDAIL sur le crédit d'heures « conseils à maîtres d'ouvrages ». Il paraît judicieux d'élaborer un projet global dont le financement pourrait être pluriannuel. Pour 2017 le travail de co-construction avec la commission extra-municipale est à soutenir, le plan de financement 2017 pourra être revu en conseil municipal lors d'une éventuelle décision modificative.

- Un projet de valorisation du patrimoine remarquable et cohésion sociale sera proposé dans le cadre du projet réhabilitation de l'ancien presbytère et jardins, il s'inscrit naturellement dans la cohérence du projet DETR et APS validé par le conseil municipal. Courant 2016 nous avons alerté Cauvaldor, contrat de ruralité, fonds de concours sont à activer. Ch. Sérager indique qu'avec le concours du secrétariat de mairie nous allons porter ces projets auprès du conseil départemental. Le dossier déjà signalé en mai 2016 pour le contrat de ruralité sera donc repris pour l'ancien presbytère. Le dossier réserve parlementaire sera complété dans les meilleurs délais, car il s'agit au total de projets 2017, pour lequel l'effort budgétaire de la commune a été prévu dans des limites déjà discutées. Un projet global incluant le centre bourg dans sa globalité pourrait solliciter un financement extérieur par emprunt de la commune, il pourra être étudié courant 2017, pour 2018.

4) Élection d'une nouvelle commission d'appels d'offres

La délibération adoptée le 14 décembre 2016 a été contestée par la sous-préfecture, il convient de procéder à l'élection de conseillers municipaux candidats sont :

Titulaires	Suppléants
Mélanie Delpech	Alain Reinat
Fabien Truel	Bernard Lespinard
Alain Mispoulet	Monique Bizot

élus 11 voix pour

Le maire convoquera rapidement cette commission.

5)

5.1) Chemin de Scourtils – Scanneaux

Une convention règlera la remise en état partagée du chemin Scanneaux à Scourtils pour la somme de 6.480 € répartie à parts égales entre Floirac, St Denis et le syndicat d'adduction d'eau potable de Martel, le secrétariat de mairie de St Denis y veillera.

Le projet est adopté à l'unanimité. 11 pour.

5.2) Gestion routes

Il est convenu que la commission travaux et voirie règle de manière concertée avec le secrétariat de mairie le dossier « amendes de police ». M. Mispoulet maire indique que la recherche d'une entreprise expérimentée sera nécessaire pour préparer les mouvements de panneaux de signalisation. M. Brugues informe que la voirie communautaire permettra des interventions route de la fontaine de loulié direction Vayrac, au pont roux, à laguilhal.

6) Communication de M. Lespinard, au titre du secteur – Communication et Culture, retenu en début de séance.

- Rappel du projet site internet commune de St Denis Lès Martel, le projet de l'entreprise Cadet pour une offre TTC de 2.300 € est retenu. Adopté à l'unanimité
- Une association souhaiterait participer à l'isolation du sol du garage n°4 – à cimenter, il est donné un accord à cette proposition qui sera précisée par l'Essor Dionysien.
- Plusieurs demandes émanent des élus pour que le secrétariat de mairie retrouve ses horaires d'ouverture dès le 24 avril. Une permanence le samedi matin de 10h à 12h sera organisée courant mai. Le maire approuve et s'engage aux initiatives nécessaires.

7) Communication du maire – à huis clos –

M. le maire procède à une communication où il précise : le cadre de gestion des services, le marché de fauchage 2017, la fin de mandat, et son souhait de terminer le mandat en 2020 dans la gestion positive des projets en cours, et ceux prévus. L'esprit de responsabilité du conseil municipal est manifeste, il est espéré en liberté que divers comportements extérieurs qui nuisent à la considération due à notre collectivité publique fassent l'objet de davantage de retenue.

Le maire, indique que la communication qu'il avait le devoir de faire devant le conseil municipal n'ouvre pas à un vote, chacun doit y trouver matière à poursuivre les chantiers ouverts qui sont au service de la commune, et d'elle seule en lien avec la communauté de communes.

Il est 23h30 quand l'ordre du jour est épuisé.

Des échanges poursuivent des réflexions diverses autour des financements des travaux, de la gestion des ressources humaines, des outrances dont le conseil peut avoir à connaître, au total le respect du droit est la préoccupation de chacun. C'est sur cette base que le maire finit par clore la séance du conseil municipal à 24 heures.

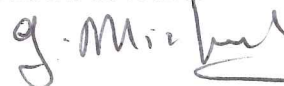
Le secrétaire de séance



Christian SÉRAGER



Le président de séance



Guy MISPOULET